

Association pour le développement de l'informatique juridique Siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 Paris www.adij.fr

L'Atelier Nouvelles technologies en droit public organise une conférence sur le thème de

L'ouverture des données publiques dans le contexte de l'Open Data

Mardi 03 février 2015 de 9h00 à 13h00

Bibliothèque de l'Ordre des Avocats - 4 boulevard du Palais - Paris 1^{er}

Accueil des participants

Monsieur Pascal Petitcollot, Président de l'ADIJ, Rédacteur en chef honoraire de Legifrance

Ouverture

Madame Danièle Véret, Avocat à la Cour, animatrice de l'atelier de l'ADIJ « Les nouvelles technologies en droit public », membre du conseil d'administration de l'ADIJ

Introduction du suiet

Monsieur Jean Gasnault – Président de Juriconnexion (Association d'utilisateurs de produits électroniques d'information juridique)

Les enjeux politiques et économiques de l'ouverture des données publiques

Monsieur Patrice Platel – Mission d'organisation des services du Premier Ministre et Monsieur Alexandre Quintard – Affaires publiques et juridiques ETALAB SGMAP

L'ouverture des données juridiques

Monsieur Stéphane Cottin - Chargé de mission auprès de Secrétariat Général du Gouvernement

• Questions posées par Fabrice Degroote, Avocat à la Cour

→ Pause →

L'ouverture des données scientifiques

Madame Marie Farge - Directrice de recherches CNRS à l'Ecole Normale Supérieure

• Questions posées par Colette de Marguerye, avocat à la Cour

L'ouverture des données culturelles

Monsieur Camille Domange, General Counsel d'Endemol France

 Questions posées par Madame Micheline Ferran - Responsable du service propriété intellectuelle et gestion des marques - Direction juridique - Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

L'ouverture des données de santé

Docteur Patrick Guérin - Président de Celtipharm

• Questions posées par Anne Cousin, Avocat à la Cour

Conclusions des débats

Monsieur Grégoire Mainçon Vitrac – Directeur du Département Droit Public, Ed. Wolters-Kluwer – membre du conseil d'administration de l'ADIJ

Modérateur : Monsieur Sylvain Martin, Avocat à la Cour

